



# SOS Artistes

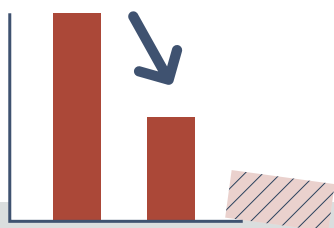
ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2021

*Le lundi 20 septembre, on vote.*

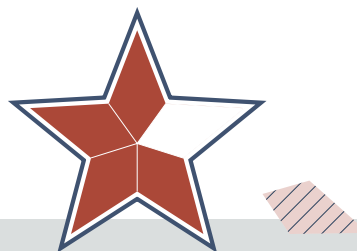
**L'AAAPNB** s'attend que le prochain gouvernement fédéral :

1. Assure la relance post-COVID-19 du secteur artistique et des industries culturelles
2. Reconnaisse l'importance du statut de l'artiste et l'amélioration essentielle des conditions socioéconomiques des artistes
3. Contribue à l'augmentation de la présence des œuvres franco-canadiennes sur le web
4. Modernise la *Loi sur les langues officielles*

Le secteur canadien de la culture sera l'un des derniers à se relever de la COVID-19. La perspective d'une pleine reprise des activités est encore incertaine et le milieu demeure fortement fragilisé. La relance passera bien sûr par des programmes d'aide, mais aussi par des mesures globales favorisant la pérennité du secteur.



**Baisse de 50 %** des revenus du secteur au Canada.



**Perte d'un emploi sur cinq** dans le secteur artistique et les industries culturelles au Nouveau-Brunswick.

### Le secteur des arts et de la culture :

- ✓ Génère plus de **52,2 milliards** de dollars annuellement au Canada et **572 millions** au Nouveau-Brunswick
- ✓ Emploie plus de **588 000** personnes au Canada dont plus de **26 000** uniquement dans les communautés francophones en situation minoritaire
- ✓ Soutient la prospérité socioéconomique **de nos communautés**
- ✓ Est un moteur essentiel de **développement durable** dans nos milieux
- ✓ Assure l'épanouissement et la pérennité d'une population qui souhaite **vivre sa culture en français.**

L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) **participe à la campagne électorale 2021 en communiquant les demandes des artistes à tous les partis politiques.** Le secteur des arts, de la culture et du patrimoine contribue énormément au développement du Canada.



## 1. Assurer la relance post-COVID-19 du secteur artistique et des industries culturelles

Il n'y a pas de relance sans la culture. L'AAAPNB s'attend que le gouvernement du Canada **adopte des mesures pour permettre au secteur artistique et culturel de surmonter la crise actuelle**, pour relancer ses activités et pour rétablir son rôle comme chef de file de la créativité et d'un secteur économique et social de première importance.

### Le gouvernement fédéral doit donc :

- Prolonger les **programmes de soutien du revenu** (Prestation canadienne de relance économique) aussi longtemps que les artistes en ont besoin.
- Maintenir le **fonds de relance destiné aux artistes et travailleurs culturels** pour maintenir leurs activités à flot, et ainsi assurer adéquatement la relance du secteur.

## 2. Reconnaître l'importance du statut de l'artiste et améliorer les conditions socioéconomiques des artistes et des travailleurs culturels

Cette amélioration des conditions économiques et de la protection sociale des artistes doit passer par des initiatives du gouvernement fédéral.

### L'AAAPNB demande qu'il s'engage à :

- Assurer une **réforme de l'assurance-emploi** pour créer un réseau social canadien plus inclusif des artistes, des travailleurs du secteur culturel et des autres travailleurs et travailleuses autonomes.
- Étudier l'option d'un **revenu minimum garanti**.
- Proposer un **étalement du revenu**.
- Adopter des **exemptions d'impôts** sur les droits d'auteur et les bourses de recherche et de création des artistes.



### 3. Contribuer à l'augmentation de la présence des œuvres franco-canadiennes sur le web

L'AAAPNB s'attend que le prochain gouvernement :

- Crée un **impôt sur le revenu** des services vendus au Canada par les sociétés étrangères sur les plateformes numériques, et que ces revenus soient investis dans le secteur culturel.
- Exige que les entreprises numériques étrangères **perçoivent les taxes de vente** sur leurs produits et services vendus au Canada.
- S'assure que les **multinationales du web** financent la production **culturelle canadienne**.
- Consolide une refonte de la **Loi sur le droit d'auteur** pour pallier la perte du revenu des artistes qui **a été provoquée** par l'impunité des plateformes du web.
- Assure la diffusion des œuvres franco-canadiennes sur les **plateformes numériques**.

### 4. Modernisation de la *Loi sur les langues officielles*

L'AAAPNB demande au gouvernement de garantir la mise à jour de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) pour renforcer le **lien indissociable entre la langue et la culture**, de sorte à reconnaître et soutenir les efforts de développement culturel durable des communautés francophones en situation minoritaire.

- La LLO doit enfin reconnaître la **spécificité linguistique et constitutionnelle du Nouveau-Brunswick**.
- La LLO doit habiliter l'**Acadie et les communautés de langue officielle** en situation minoritaire à **participer à sa mise en œuvre**.

Photo en page couverture :  
Sylvie Pilotte, *L'invasion*, (2017)  
Collage, acrylique et crayon feutre sur bois aggloméré, diamètre 13,75"

